



CRÉER ET PILOTER SON ENTREPRISE

FORMATION COURTE - JURIDIQUE



LE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE FACE AU RISQUE PÉNAL

OBJECTIFS

- Identifier les risques pénaux auxquels le dirigeant d'entreprise est confronté
- Mémoriser les mesures préventives permettant de réduire considérablement les risques
- Savoir limiter les impacts négatifs du risque pénal s'il survient dans son entreprise
- Repérer les différentes étapes d'une enquête judiciaire

Un problème d'ordre pénal peut s'avérer dévastateur pour le dirigeant et la pérennité de l'entreprise. Quand cela arrive, c'est souvent par ignorance des risques encourus, ou méconnaissance des réflexes de base à avoir en cas de problème. Parmi les dirigeants qui connaissent un problème judiciaire, nombreux sont ceux honnêtes et de bonne foi. Aujourd'hui, 10 chefs d'entreprise sont placés en garde à vue, chaque jour en France. Cette formation est le meilleur moyen de s'informer et d'anticiper les risques.

PRÉREQUIS

Maîtriser le socle de connaissances de base

PUBLIC

Chef d'entreprise artisanale
Conjoint collaborateur
Associé
DRH ou RRH
Toute personne susceptible d'être confrontée au risque pénal dans son activité professionnelle

DURÉE

1 jour : 7 heures

INTERVENANT

Formateur Consultant expert du risque pénal, ancien officier de police judiciaire, ayant une grande connaissance des métiers de l'artisanat

DATES ET LIEUX

CMA Schiltigheim : nous consulter
CMA Mulhouse : nous consulter

TARIF

315 € * pour les chefs d'entreprise (*prise en charge par le Conseil de la Formation de la CRMA Grand Est sous réserve de budget disponible)
280 € * pour les salariés (*prise en charge totale ou partielle par les OPCO)
Se renseigner auprès de nos conseillères en formation

CONTACTS

Conseillères en formation :

→ **BAS-RHIN**
Angélique DIEUAIDE
03 88 19 79 18
infofc67@cm-alsace.fr

→ **HAUT-RHIN**
Agnès LUSTENBERGER
03 89 20 84 55
infofc68@cm-alsace.fr



LE DIRIGEANT D'ENTREPRISE ARTISANALE FACE AU RISQUE PÉNAL



CRÉER ET PILOTER
SON ENTREPRISE

PROGRAMME

1. Identification et cartographie du risque pénal pour le dirigeant :

- ▶ responsabilité civile et responsabilité pénale
- ▶ infractions liées au travail : accidents, sécurité, harcèlement, discrimination, pollution, alcool et drogue dans l'entreprise, infractions financières, abus de biens sociaux, délégation de pouvoir, délégation de signature, délits informatiques, assurances et couverture des risques

2. La police judiciaire :

- ▶ classification des infractions
- ▶ enquête préliminaire, flagrant délit, commission rogatoire
- ▶ les acteurs de la police judiciaire : magistrats, procureurs, juges d'instruction, juges des libertés et de la détention, officiers et agents de police judiciaire

3. L'enquête judiciaire :

- ▶ perquisitions
- ▶ écoutes téléphoniques
- ▶ garde à vue et techniques d'interrogatoire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Démystification du sujet par une pédagogie ludique et active, basée sur des cas concrets et des exemples

Nombreux échanges avec les participants, au plus près de leur contexte professionnel et de leurs besoins

ÉVALUATION

Remise d'une attestation individuelle de formation

Questionnaire de satisfaction en fin de stage

